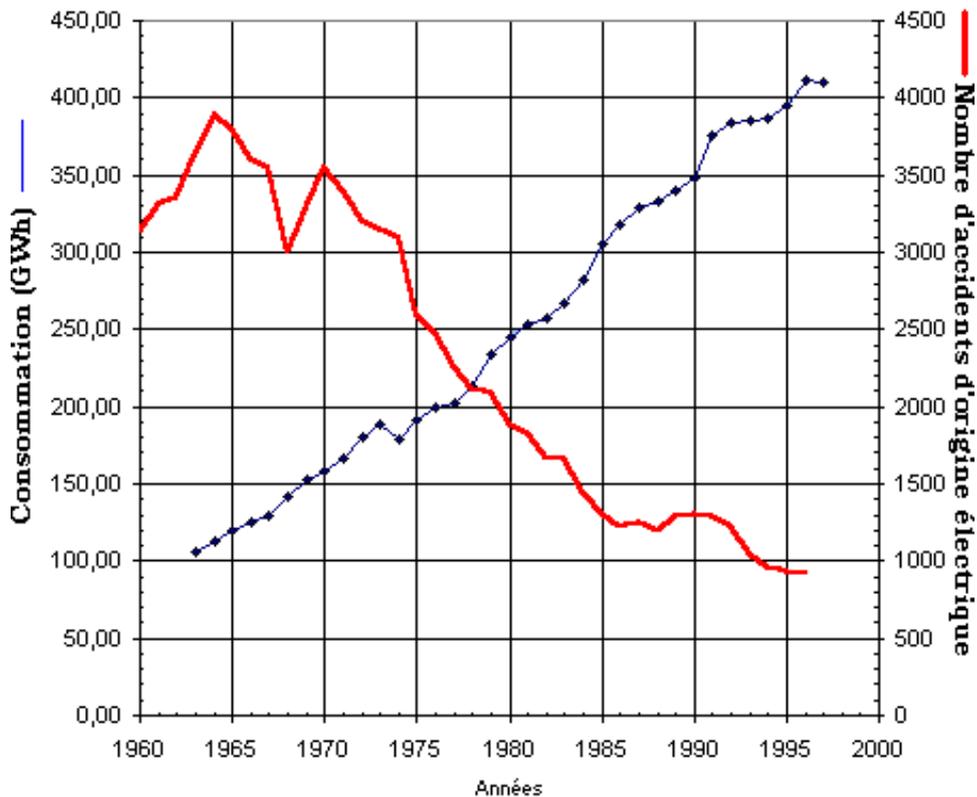


# Le courant électrique est dangereux à partir de 10 mA.

Evolution des accidents du travail d'origine électrique



Comment réduire les accidents du travail d'origine électrique

**" LE TITRE D'HABILITATION "**

<b>Nom : DUPONT</b> <b>Prénom : Jacques</b> <b>Fonction : Chef d'équipe</b>		<b>Employeur : Entreprise du Sud-Ouest</b> <b>Affectation : Direction régionale de Toulouse</b>		
Personnel	Symbole d'habilitation	Champ d'application		
		Domaine de tension	Ouvrages concernés	Indications supplémentaires
Non électricien habilité				
Exécutant électricien				
Chargé de travaux ou d'interventions	B2 BR	BTA BTA	Toutes installations industrielles de la Direction régionale Supermarché de Toulouse Eclairage	Sauf tableau général du supermarché
Chargé de consignation	BC	BTA	Supermarché de Toulouse Zone machines frigorifiques	
Habilités spéciaux				
Le Titulaire signature:	Pour l'Employeur Nom et prénom : CHARDRI Francis Fonction : Chef de Division Signature:		Date : 21 / 06 / 2007 Validité fin Juin 2007	

Un titre d'habilitation doit comporter :

- Les renseignements d'identité de .....
- Les renseignements d'identité du .....
- L'indication de la .....de l'habilitation
- La .....de L'habilitation.

L'habilitation est la reconnaissance, par son employeur, de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches fixées .

Le titre d'habilitation comporte une codification symbolique formée de lettres et de chiffres.

1<sup>ère</sup> lettre : *Domaine de tension*

⇒ .....

⇒ .....

⇒ .....

Le chiffre : *Qualité de la personne*

⇒ .....

⇒ .....

⇒ .....

⇒ .....

2<sup>ème</sup> Lettre : *Nature des opérations réalisées*

⇒ .....

⇒ .....

⇒ .....

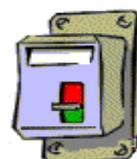
Toutes les habilitations doivent être précédées d'une .....

L'habilitation doit être révisée en cas de .....ou de restriction médicale.

## QU'EST-CE QUE LA CONSIGNATION ELECTRIQUE

Pour effectuer des travaux ou des interventions hors tensions sur un ouvrage en exploitation, il faut :

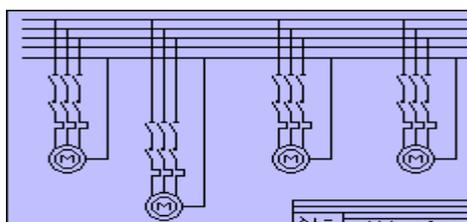
- 1 - ..... de l'ouvrage des sources de tension (ouverture d'un interrupteur, d'un disjoncteur .....). La séparation doit porter sur tous les conducteurs actifs.



- 2 - ..... des organes de séparation en position d'ouverture (pancarte d'interdiction de manœuvre, cadenas .....)

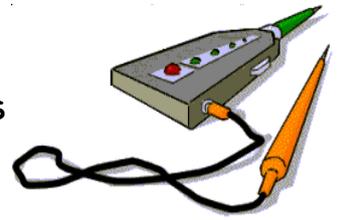


- 3 - ..... de l'ouvrage mis hors tension. Cette opération a pour but d'être certain que la zone de travail est bien située sur l'ouvrage mis hors tension (étude des schémas, des plans...)



4 - ..... de l'absence de tension (VAT).

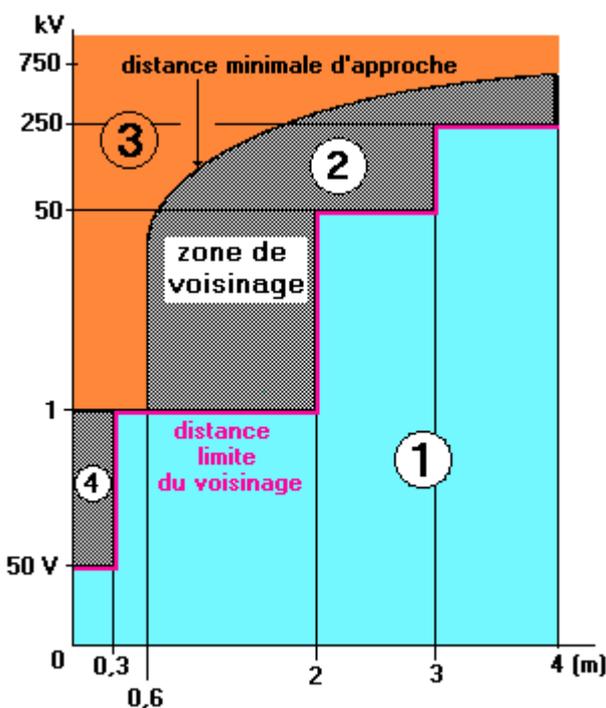
Le bon fonctionnement d'un vérificateur de tension doit être contrôlé **AVANT** et **APRES** son utilisation



La consignation donne lieu à un échange de document du type ci-dessous

ATTESTATION DE CONSIGNATION POUR TRAVAUX	
Etablissement : .....	N° <input type="text"/>
Exploitation :	<input type="text"/>
Le chargé de travaux, M. des Etablissements ou Service est chargé de l'exécution des travaux suivants:	
habilitation	
sur l'ouvrage ci-après:	
Le chargé de consignation, M. atteste qu'en vue de l'exécution de ces travaux, il a consigné:	Tél: <input type="text"/>
Le chargé de travaux doit considérer comme étant sous tension tout ouvrage électrique autre que ceux dont la consignation lui est certifiée par la présente attestation ou par d'autres attestations en sa possession.	
Dispositions particulières :	
L'avis de fin de travail devra être rendu au plus tard à h min	
Le délai de restitution des installations en cas d'urgence est de h min	
Attestation délivrée le à h min au chargé de travaux qui s'engage à respecter les prescriptions de sécurité en vigueur.	
Signatures ou numéro du message	Le chargé de consignation
	Le chargé de travaux

### QU'EST-CE QUE LE VOISINAGE



Dans un local d'accès réservé aux électriciens, on distingue 4 zones



- Zone 1 : C'est la zone qui s'étend au delà de la limite du voisinage
- Zone 2 : C'est la zone de voisinage du domaine HT
- Zone 3 : C'est la zone comprise entre les pièces nues sous tension et la distance minimale d'approche du domaine HT.
- Zone 4 : C'est la zone de voisinage ou de travail sous tension du domaine BT (distance inférieure à 30 cm à partir de pièces nues sous tension).

**Remarque** : pour les canalisations enterrées, la distance de voisinage est de 1,5 m. (Grillage rouge)

# NIVEAUX D'HABILITATION DANS LE DOMAINE DE TENSION BT

## BO .....

Une personne habilitée BO peut accéder (en étant **désignée** et non de sa propre initiative), **sans surveillance**, aux locaux **d'accès réservés aux électriciens** et effectuer et diriger des travaux **d'ordre non électrique**. Elle peut remplacer un fusible, à condition qu'il n'y ait pas de risque de contact direct.

## B1 .....

Une personne habilitée B1 agit toujours sur **instructions verbales ou écrites** et **veille à sa propre sécurité**. Elle peut effectuer des **travaux et des manœuvres hors voisinage** de pièces nues sous tension. Elle peut effectuer, sur instruction, des mesures d'intensités à la pince ampère métrique, de tensions au voltmètre.

## B2 .....

Une personne habilitée B2 assure la **direction effective des travaux** et prends les mesures nécessaires pour **assurer sa propre sécurité et celle du personnel** placé sous ces ordres.

## BC .....

Une personne habilitée BC effectue ou fait effectuer la **consignation électrique** et prend les mesures de sécurité correspondantes.

## BR .....

Une personne habilité BR assure des **interventions** (dépannage, **connexion** avec présence de tension, essais et mesurages). Elle peut travailler seule ou avoir des électriciens sous ses ordres. Elle peut consigner une partie d'installation pour **son propre compte** ou pour **un tiers sous ses ordres**.

### Remarques :

Pour les personnes habilitées à travailler au voisinage des ouvrages sous tension du même domaine de tension, il y a lieu de d'adjoindre la lettre V au symboles précédents qui deviennent : **BOV ; B1V ; B2V** , mais pas aux autres.

Pour les personnes habilitées à travailler sous tension du même domaine de tension, il y a lieu de d'adjoindre la lettre T ou N aux symboles précédents qui deviennent : **B1T ; B2T; BN** , mais pas aux autres.

Une habilitation d'indice numérique déterminé entraîne l'attribution des habilitations d'indice inférieur. Ex : Si vous êtes habilité B1V vous êtes aussi habilité BOV.

Une habilitation BC n'entraîne pas l'attribution des autres types d'habilitation et réciproquement.

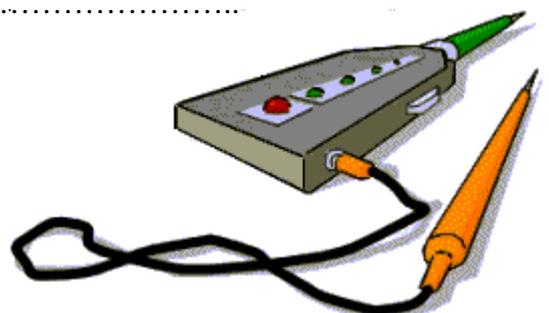
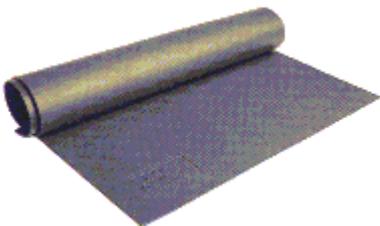
**Une personne Habilitée est responsable du port de ses équipements de protection individuelle (EPI)**

QU'EST-CE QUE LES EPI : .....

Ils sont obligatoires pour les travaux au voisinage et les travaux sous tension



QU'EST-CE QUE LES EIS : .....



QU'EST-CE QUE LES ECS : .....

